

certain procedures to this end; and national Parliaments are on the agenda for Vienna.

It is obvious that we would like to see the countries from outside Europe, from outside the Council, associated to all this. There are cases where it is not possible, when closed agreements are involved, but for the rest, cooperation is largely possible. I would even say that where opposition might arise, it would be putting that countries which do not belong to the Council of Europe know exactly whether there is European point of view in order that confrontation can take place. In any case, the difficulty for us lies in establishing this European point of view, and this brings me back to the problem I mentioned a while ago. I do not believe that this can be done through adjustments to or through reconciliation of existing legislations. To me, the only possible way of advancing this appears to be to go back to basic principles, such as those contained in the European Declaration of the rights of man, and to create a new system of laws that could be described as transnational European.

Thank you, Mr. Chairman.

[English]

The Joint Chairman (Senator Aird): Thank you very much, Senator. I suppose every performance must have a final act and it is certainly my personal regret that you were not on much earlier in the program. I found your intervention delightful.

During the last half hour the Minister of National Defence, Mr. Donald Macdonald, has come in. I understand that he would like to say a few words. Perhaps I might ask him in my capacity as Chairman to wind up the proceedings. Mr. Minister.

Hon. Donald S. Macdonald, P.C., M.P.: Mr. Chairman, thank you very much and may I say that not having spoken this morning I will take the formal occasion as one who on two different occasions had the privilege of being an observer at the Council of Europe to say how pleased I am that Mr. Reverdin and his colleagues were able to joint us and that we have had this opportunity of continuing the very friendly liaison which Mr. Baldwin referred that we established in May of 1969.

I would like to say a few more remarks in closing in responding to some of the suggestions that have been made by the gentleman on particular topic. Perhaps I should remark at the start again the remark of Mr. Czernetz who pointed out to us that questions of national defence are not of the competence of the Council of Europe and therefore it will be obvious in what I have to say that I am not speaking in my capacity as the Minister of National Defence but rather in my capacity as a member of the Canadian Parliament and my remarks I hope will be regarded in that particular light.

It seems to me that from both the observations that I was able to make about the Council a year and a half ago and the documents I had a chance to read at that time and the reflections of Mr. Blumenfeld today that I can discern for Canada a very considerable advantage for

s'arrête pas à Strasbourg et qu'une fois les orientations prises, chacun dans les Parlements respectifs s'efforce de les faire triompher. Nous envisageons d'ailleurs à cet effet l'introduction de certaines procédures; les Parlements nationaux c'est encore ce que nous examinerons à Vienne.

Il est évident qu'à tout cela, nous serions heureux de voir les pays extérieurs au cadre européen, extérieurs au Conseil, associés. Il y a des cas où ça n'est pas possible lorsqu'il s'agit de conventions qui sont des conventions closes, mais pour le reste, la collaboration est largement possible. Je dirais même que là où il y aurait opposition, il est heureux pour les pays qui n'appartiennent pas au Conseil de l'Europe de savoir exactement s'il y a ou s'il n'y a pas un point de vue européen de façon à ce que la confrontation puisse se faire. En tout cas, la difficulté est pour nous de dégager ce point de vue européen et c'est là où je reviens au problème que je posais tout à l'heure. Je ne crois pas que cela puisse se faire par des ajustements, par des rapprochements avec les droits existants. Ça ne me paraît pas possible que par d'une part, une sorte de ressourcement sur les principes notamment sur la Déclaration européenne des Droits de l'Homme et, d'autre part, par la création d'un droit que l'on pourrait qualifier de Droit européen transnational.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le coprésident (Le sénateur Aird): Merci beaucoup, sénateur. Je suppose que toute représentation doit avoir un dernier acte et je regrette certainement que vous n'ayez pas été au programme plus tôt. Je trouve votre intervention de premier order.

Au cours de la dernière demi-heure, le ministre de la Défense nationale, M. Donald Macdonald, est entré. Je crois comprendre qu'il aimerait nous dire quelques mots. Je pourrais peut-être lui demander, en tant que président, de conclure la séance. Monsieur le ministre.

L'hon. Donald S. Macdonald, C.P.: Monsieur le président, je vous remercie beaucoup et permettez-moi de dire que n'ayant pu vous adresser la parole ce matin je profite de cette occasion formelle en tant que parlementaire qui a, à deux reprises, eu le privilège d'être un observateur au Conseil de l'Europe, de dire ma satisfaction de voir M. Reverdin et ses collègues se joindre à nous et que nous ayons eu l'occasion de continuer une liaison très amicale établie en mai 1969, comme l'a mentionné M. Baldwin cet après-midi.

J'aimerais dire quelques mots en terminant en réponse à certaines des suggestions qui ont été faites par ce monsieur sur ce sujet particulier. Je pourrais peut-être remarquer au début de nouveau la remarque de M. Czernetz qui a souligné que les questions de Défense nationale ne sont pas de la compétence du Conseil de l'Europe et en conséquence il est évident que ce que je veux dire n'est pas en tant que ministre de la Défense nationale mais plutôt en tant que membre du Parlement canadien et mes remarques je l'espère seront considérées de cette façon.

Il me semble que tant par mes observations au sujet du Conseil il y a un an et demi et les documents que j'ai eu l'occasion de lire alors et les réflexions de M. Blumenfeld aujourd'hui que je puis voir pour le Canada un avantage très considérable à continuer ce lien. Comme vous le